

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Droit privé

- Université Bordeaux

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit et science politique, économie, gestion

Établissement déposant : Université de Bordeaux

Établissement(s) cohabilités : /

La mention de master *Droit privé* de la Faculté de droit et science politique de l'Université de Bordeaux présente une offre de formation sur deux ans (enseignements de base en première année (M1) et formation d'expertise en seconde année (M2)), riche et très complète qui couvre toutes les branches du droit privé.

La première année présente une offre structurée en six spécialités. L'une d'elles (*Droit privé général*) apparaît généraliste et ouvre sur une seconde année sur des spécialités diverses, certaines elles-mêmes généralistes (*droit privé approfondi, contentieux judiciaire*), ou ouvrant à la préparation de l'examen d'entrée à l'école d'avocat, voire offrant une grande ouverture pour la poursuite d'études y compris des études de droit public. Les cinq autres sont bien identifiées par discipline (*droit pénal, droit notarial, droit social, entreprise et droit des affaires, gestion du patrimoine privé*) prolongée chacune au niveau de la seconde année par des spécialités bien affirmées.

La seconde année comprend en tout quatorze spécialités (soit en complément de celles déjà citées *Contentieux judiciaire, Droit de la culture et des créations intellectuelles, Droit de la vigne et du vin, Droit de l'exécution des peines et droit de l'homme, Droit des affaires et fiscalité, Droit du financement et du recouvrement, Droit et pratique de l'assurance, Droit notarial, Droit pénal, Droit privé approfondi, Droit social, Gestion du patrimoine privé, Histoire du droit et des institutions et Ingénierie juridique et financière des sociétés*).

La formation bénéficie de partenariats académiques pour certaines de ses spécialités de M2. Ces partenariats locaux (IEP Bordeaux, Université Bordeaux Montaigne, IUT Bordeaux Montaigne), régionaux (Université de Pau et pays de l'Adour) ou internationaux (Maison française d'Oxford).

Avis du comité d'experts

Les objectifs du master *Droit privé* et ses débouchés professionnels sont clairement indiqués et sont cohérents. On retrouve tous les métiers « classiques » du droit : magistrat, avocat, avocat aux conseils, huissier, notaire, juriste d'entreprise, juriste en cabinet d'avocats, juriste de banque, éditeur juridique, documentaliste juridique, commissaire-priseur, administrateur judiciaire, mandataire judiciaire, greffier, directeur d'établissement pénitentiaire, conseiller d'insertion et de probation, commissaire aux armées, commissaire de police, inspecteur des impôts, inspecteur des douanes, inspecteur du travail, expert auprès d'organismes publics ou para-publics, fonction publique, métiers de l'assurance, postes de responsabilité dans les établissements culturels public ou privés etc.

La formation est en bonne adéquation avec l'objectif fixé et sa maquette bien que complexe du fait du nombre important de spécialités, est claire et témoigne d'une bonne cohésion. Les enseignements proposés couvrent toutes les disciplines juridiques concernées. La formation s'inscrit parfaitement dans l'offre de formation juridique de l'établissement et dans son territoire offrant en outre certaines spécialités inhérentes au territoire, telle la spécialité *Droit de la vigne, droit du vin*.

Le contenu des enseignements des différentes spécialités de M1 comme de M2 assure un bon équilibre entre enseignements généraux du droit privé (en master 1) et enseignements spécifiques dans le domaine de chaque spécialité. Il semble que l'année de M1, quelle que soit l'identité de la spécialité puisse ouvrir sur n'importe quelle spécialité du M2 sous réserve d'une mise à niveau. Ensuite le M2 offre une spécialisation s'appuyant sur les connaissances acquises en M1. L'ensemble des 14 spécialités propose des contenus adaptés à l'objectif recherche (valorisation de l'initiation à la recherche et de la formation par la recherche) ou professionnel (acquisition des pratiques professionnelles) et au domaine de spécialisation. Ainsi, le M2 droit pénal en est particulièrement illustratif. Il mobilise une équipe pédagogique

de grande qualité et développe un véritable accompagnement du travail de recherche. Le M2 *Droit privé approfondi* également est à signaler en ce qu'il effectue une alliance réussie d'un objectif recherche et d'un objectif plus professionnalisant (préparation des concours et examens d'entrée à des écoles professionnelles).

Le positionnement de la formation dans son environnement socio-économique est difficile à apprécier car le dossier n'est pas référencé sur ce point au niveau du master. Cependant, la formation bénéficie de partenariats académiques pour trois de ses spécialités de master 2. Ces partenariats locaux, régionaux ou internationaux sont en parfaite adéquation avec les formations.

L'équipe pédagogique en master 1 n'a pas été précisée. Est indiquée la composition des équipes pédagogiques des 14 spécialités de M2 avec un degré de précision variable : Les spécialités recherche sont très bien référencées, montrant une solide équipe d'universitaires : 7 professeurs et 10 maîtres de conférences pour le master 2 *droit pénal* ; 4 professeurs et 2 maîtres de conférences pour le M2 *Histoire du droit et des institutions* ; 7 professeurs, 5 maîtres de conférences, 2 directeurs de recherches CNRS, 3 chargés de recherches CNRS pour le M2 *Droit du travail et de la protection sociale*. Les formations professionnelles ont bien décrit l'apport et le nombre d'intervenants professionnels.

En revanche, le pilotage de la formation n'a pas été formalisé. Aucun conseil de perfectionnement n'a été mis en place, ni au niveau du master, ni au niveau des spécialités de master 2, et c'est le conseil de Faculté qui est mentionné comme remplissant ce rôle, tandis que le pilotage des spécialités est fait uniquement par le directeur du diplôme, ce qui reste insuffisant.

S'agissant des effectifs, la formation fournit des données sur quelques années, ainsi qu'une analyse mettant en exergue deux phénomènes s'appuyant sur les chiffres présentés : une progression constante des effectifs en M1 (de 944 en 2011/2012 à 1155 en 2013/2014) et une progression importante d'entrants en M1 (de 323 en 2011-2012 à 490 en 2013/2014). Ces données attestent de la réelle attractivité de la formation, dont les taux de réussite sont corrects en M1 (74 % et 73 %) et excellents en M2 (95 % en 2011/2012 et 93 % en 2012/2014). En ce qui concerne, l'insertion professionnelle des diplômés de ce master, nous ne disposons que de chiffres globaux sur l'ensemble du master (sans précisions par spécialité). Il en ressort des taux de réponse aux enquêtes variable en baisse sans explications (de 80 % à 65 %) et un taux de diplômés en emploi stable satisfaisant et en progression (71 % pour la promotion 2008/2009 et de 86 % pour celle de 2009/2010).

Les informations fournies étant insuffisamment détaillées par spécialité, il a été impossible d'évaluer l'ensemble des items des tableaux prévus par spécialité, ce qui explique leur absence dans ce rapport.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation bénéficie du soutien de cinq structures de recherche reconnues qui couvrent les grands domaines du droit privé (droit social, sciences criminelles et justice, histoire du droit, droit des affaires et patrimoine, droit des personnes et de la famille) : Institut de recherche en droit des affaires et patrimoine - IRDAP, l'Institut de sciences criminelles et de la justice (ISCJ), Institut de recherche en droit des affaires et patrimoine - IRDAP, Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale (COMPTRASEC), Centre aquitain d'histoire du droit (CAHD).</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation occupe une place significative dans la formation. Elle est intégrée en M2 sous la forme d'exercices de mise en situation concrètes et de cas pratiques, voire parfois de séminaires d'insertion professionnelle et des rencontres avec des professionnels. En outre, les spécialités professionnelles bénéficient également du concours de professionnels au profil adapté. Certaines spécialités professionnelles sont très reconnues et n'ont quasiment pas d'équivalents dans les universités françaises. Elles ont bien identifié les débouchés potentiels et la part d'enseignements assurés par des professionnels est très importante.</p> <p>C'est le cas du M2 droit de l'exécution des peines et droit de l'homme, du M2 droit de la culture et des créations intellectuelles, du M2 Droit de la vigne et du vin où 29 professionnels prennent part à la formation et leur qualité est en parfaite adéquation avec la</p>

	<p>formation, du master <i>Droit des affaires et fiscalité</i>, du M2 <i>Contentieux judiciaire</i>, M2 <i>Droit des relations du travail dans l'entreprise</i>, du M2 <i>Gestion du patrimoine privé</i>, du M2 <i>Ingénierie juridique et financière des sociétés</i>, du M2 droit notarial.</p>
Place des projets et stages	<p>En M1, aucun stage facultatif n'est prévu. En M2 professionnel un stage obligatoire est prévu et il est variable d'une spécialité à l'autre (entre deux et six mois en général). Ainsi, il est de deux mois en M2 <i>Droit de la vigne et du vin</i> ; de six mois en M2 <i>Gestion du patrimoine privé</i>. Il est suivi de la rédaction d'un mémoire. Un bureau des stages accompagne les étudiants dans la recherche de leur stage. Ces derniers disposent également d'un enseignant référent durant le stage.</p>
Place de l'international	<p>Une place à l'international est faite dans certaines spécialités en master 2 et les cours sont parfois dispensés en langue anglaise (M2 <i>droit privé approfondi</i> et M2 <i>Droit de la culture et des créations intellectuelles</i>). Le master 2 <i>droit de l'exécution des peines et droit de l'homme</i>, s'appuie sur 5 professeurs étrangers qui viennent présenter le système carcéral de leur pays (Brésil, Pologne, Canada, Maroc).</p> <p>Dans la plupart des spécialités, l'ouverture à l'international se fait par le biais d'enseignements tournés vers l'international. Des enseignements de droit étranger sont proposés dans plusieurs M2 (M2 <i>droit du travail et de la protection sociale</i>, M2 <i>droit privé approfondi</i>, M2 <i>droit pénal</i>, M2 <i>droit de la vigne et du vin</i>) et parfois dispensés en langue anglaise (M2 <i>droit privé approfondi</i>, M2 <i>Droit de la culture et des créations intellectuelles</i>). Des partenariats internationaux pourraient être mis en place pour l'ensemble de l'offre.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement des étudiants s'appuie sur une communication classique (sites web, présentation aux étudiants de M1 des spécialités de M2). Des passerelles existent sous forme de remise à niveau pour permettre aux étudiants de M1 d'intégrer en M2 une spécialité différente de leur spécialité choisie initialement en M1</p> <p>Aucun dispositif d'aide à la réussite n'a été mis en place.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>La formation s'effectue sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés en présentiel. La formation n'a développé aucune initiative pédagogique en matière de numérique et un effort pourrait être fait en ce sens.</p>
Evaluation des étudiants	<p>En M1, la formation est semestrialisée et pratique la capitalisation et la compensation. Pour les unités fondamentales, une note minimum de 8/20 est exigée. Une session de rattrapage est organisée ; les épreuves sont écrites.</p> <p>En M2, les modalités de contrôle des connaissances sont plus diversifiées, afin de permettre l'évaluation de diverses compétences. L'ensemble de l'offre permet une évaluation classique et sérieuse.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Le suivi se fait uniquement dans le cadre du contrôle continu pratiqué pour les matières à TD (travaux dirigés), car aucun outil n'a été mis en place, ce qui est regrettable.</p>
Suivi des diplômés	<p>Le suivi des diplômés est assuré par l'observatoire de la formation et de la vie universitaire qui s'appuie sur les enquêtes ministérielles (réalisées à 30 mois). Aucun suivi n'est assuré par la formation.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>La formation n'a pas mis en place de conseil de perfectionnement et le pilotage pourrait être complété. Parfois, à l'initiative de certains enseignants une évaluation est proposée aux étudiants, mais ces initiatives individuelles manquent de formalisation et d'une prise en compte globale.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Formations riches, attractives et reconnues.
- Solides équipes pédagogiques alliant universitaires et professionnels en nombre conséquent pour les spécialités professionnelles.
- Spécialités de M2 originales et bien pensées au regard des débouchés et du domaine de spécialisation.
- Excellent taux de réussite en M2.

Points faibles :

- Insuffisance des informations sur l'insertion professionnelle des diplômés au sein des spécialités qui ne permet pas une expertise complète de la formation, malgré un taux de diplômés en emploi stable satisfaisant et en progression sur l'ensemble.
- Pilotage informel et absence de comité de perfectionnement.
- Faible place de l'international, malgré des efforts en ce sens de certaines spécialités.
- Très faible place du numérique.

Conclusions :

La formation est particulièrement riche en ce qu'elle couvre toutes les branches du droit privé et offre des possibilités de spécialisation originale. Le master présente des qualités et des atouts qui expliquent son attractivité ; bien reconnu au plan national, il permet par ses spécialités de qualité, la formation de diplômés spécialisés bénéficiant globalement d'une bonne insertion professionnelle. Pour l'avenir, il serait bon de renforcer l'évaluation et d'organiser un suivi plus fin des diplômés. Au regard du nombre important de spécialités, ne serait-il pas opportun dans une optique de meilleure lisibilité, d'envisager une scission de la mention droit privé en plusieurs ensembles ?

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas formulé d'observation.